**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE (DGEO)

## Directrice générale adjointe en charge des ressources humaines

**Le Conseil d'Etat a désigné Madame Cécilia Bähni en tant que directrice générale adjointe de la DGEO pour le secteur des ressources humaines. Elle entrera en fonction au plus tard au 1er mai 2011.**

Suite à l'annonce de la démission, pour le 31 janvier 2011, de l'actuel directeur général adjoint Pierre Kolly, qui est devenu chef de service dans le canton de Genève, une procédure de recrutement a été ouverte en novembre 2010. Cette mise au concours a donné lieu à 27 postulations. A l'issue de la procédure, le comité de recrutement a recommandé à l'unanimité à Madame Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, la candidature de Madame Cécilia Bähni, actuellement codirectrice de la Fondation Les Eglantines, une institution socio-educative sise à Vevey. Le Conseil d'Etat a désigné Mme Bähni, qui prendra ses nouvelles fonctions au plus tard le 1er mai 2011.

Née en 1977, Madame Cécilia Bähni est au bénéfice d'un master en psychologie du travail et des organisations obtenu en 2000 auprès de l'Université de Neuchâtel. Elle a également obtenu en 2005 une certification en coaching auprès de l'Institution de coaching de Genève. Elle a commencé son parcours professionnel en tant que consultante, puis coordinatrice auprès d'une société spécialisée en recrutement et sélection de personnel comptable et financier avant de reprendre, en 2002, la fonction de responsable des ressources humaines de l'institution socio-éducative La Cité du Genevrier. En 2003, elle devient responsable des ressources humaines de la Fondation Les Eglantines, puis codirectrice depuis 2004.

L'expérience managériale de Madame Bähni, ainsi que sa motivation et les qualités professionnelles et personnelles identifiées par le comité de recrutement, seront pleinement mises à contribution dans le cadre de son nouveau poste. Parmi les chantiers qu'elle sera amenée à conduire, dans le cadre de la direction générale de l'enseignement obligatoire, figurent notamment la future loi relative au personnel enseignant, ainsi que la thématique de la relève des enseignants en regard des

éléments démographiques connus.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 janvier 2011

DFJC, Alain Bouquet, Directeur général désigné de l'enseignement obligatoire, tél. 079 515 13 91